

Questions orales

[Français]

M. Goyer: Monsieur le président, je pense que la question de la sécurité dans les aéroports internationaux et nationaux relève du ministre des Transports.

* * *

[Traduction]

LA FONCTION PUBLIQUE

L'IMPOSITION DES TAUX RÉGIONAUX DE RÉMUNÉRATION
DANS LA RÉGION ATLANTIQUE—DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. Andy Hogan (Cape Breton-East Richmond): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Les pompiers de l'aéroport de Sydney, dont la plupart habitent dans ma circonscription, m'ont appris que le Conseil du Trésor songe à imposer dans la région atlantique, des taux de rémunération régionaux par opposition aux taux nationaux, sous prétexte que l'avantage sur la plan psychique qu'ils tirent de l'environnement physique, social et culturel de cette région est supérieur au reste du pays.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député voudrait-il poser sa question directement?

M. Hogan: Est-ce vrai ou faux? Étant donné que la première langue du ministre est le français, puis-je lui signaler que «l'avantage sur le plan psychique» signifie l'environnement culturel général. S'agit-il d'un des critères généraux que le syndicat accuse le Conseil du Trésor d'appliquer pour maintenir aussi bas que possible les taux de rémunération dans la région atlantique par rapport aux taux versés dans le reste du pays?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor): Monsieur le président, j'ai eu l'occasion de répondre à une question semblable hier à la Chambre. L'honorable député pourra consulter le compte rendu officiel.

* * *

[Traduction]

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LA PORTÉE DES PROGRAMMES MINISTÉRIELS ET
L'IMPOSITION DES TAUX RÉGIONAUX DANS LA RÉGION
ATLANTIQUE PAR LE CONSEIL DU TRÉSOR

M. Andy Hogan (Cape Breton-East Richmond): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre de l'Expansion économique régionale. Comment le ministre peut-il prétendre que son ministère contribue vraiment à aplanir les inégalités de revenu qui existent au Canada alors que le Conseil du Trésor adopte une attitude aussi discriminatoire envers les fonctionnaires fédéraux de la région de l'Atlantique, non seulement envers les pompiers, mais aussi envers les manœuvres et les hommes de métier, les employés des parcs nationaux, en somme, envers tous les fonctionnaires fédéraux?

Des voix: Bravo!

[M. MacKay.]

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, je pense que la réponse habituelle à cette question prête à discussion. Je m'entretiens souvent des taux régionaux de rémunération avec mon collègue du Conseil du Trésor et je pense que c'est lui qui est responsable de l'attitude du gouvernement.

* * *

LA GENDARMERIE ROYALE

LA QUESTION DE LA CRÉATION D'UNE ASSOCIATION
PROFESSIONNELLE OU D'UN SYNDICAT—LES INTENTIONS DU
GOUVERNEMENT

M. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Biggar): Ma question s'adresse au solliciteur général. Comme on rapporte que certains membres de la Gendarmerie royale multiplient leurs efforts pour former une association en vue de négocier des questions salariales et autres, le ministre nous dirait-il s'il s'est entretenu avec cette association ou certains de ses représentants? Pour ne pas avoir à poser une question supplémentaire, puis-je demander au ministre si le gouvernement songe à déposer un projet de loi qui abrogerait la disposition de la loi actuelle interdisant la formation de syndicats à la GRC? Enfin, que pense-t-il du droit de grève?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, je n'ai été saisi d'aucune pétition ni d'aucune demande pour le moment à propos de la formation d'un syndicat ou d'une association à la GRC. J'ai lu attentivement les nouvelles dans les journaux, et je crois comprendre que l'association en question compte jusqu'ici environ 100 membres, pour la plupart de la région d'Ottawa. Cette association ne peut donc être considérée représentative de la GRC pour le moment. J'imagine que, si l'association devient à un moment donné très représentative de la force policière, je me ferai un devoir d'accorder plus d'attention à la question.

* * *

LES TRANSPORTS AÉRIENS

LE PROJET DE SERVICE RÉGULIER CANADA-CUBA—LES
NÉGOCIATIONS

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): J'aimerais poser une question au ministre des Transports qui paraît en grande forme après son voyage. Maintenant que nous nous réjouissons tous qu'Air Canada ait étendu ses services à l'Île-du-Prince-Édouard, peut-il faire état des progrès de l'établissement d'un autre service régulier dont on parle et dont on souhaite la création depuis longtemps, la ligne reliant le Canada à Cuba?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Je dois l'avouer, je sais que des négociations se sont tenues avec Cuba mais je ne sais pas si l'on est parvenu à une entente. Je vais cependant m'en informer et en faire part au député.